



HAL
open science

DOCUMENTS FAUNISTIQUES ET ÉCOLOGIQUES

C. van den Hoek, J. Théodoridès, L. Laubier, R. Duguy, L.

Philippe-Knoepffler, G. Petit, H. Lomont, Marie-Charlotte Saint Girons

► **To cite this version:**

C. van den Hoek, J. Théodoridès, L. Laubier, R. Duguy, L. Philippe-Knoepffler, et al.. DOCUMENTS FAUNISTIQUES ET ÉCOLOGIQUES. Vie et Milieu , 1958, pp.124-135. hal-02880240

HAL Id: hal-02880240

<https://hal.sorbonne-universite.fr/hal-02880240v1>

Submitted on 24 Jun 2020

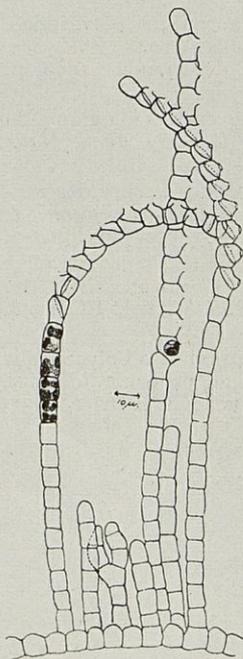
HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

DOCUMENTS FAUNISTIQUES ET ÉCOLOGIQUES

LEPTONEMA FASCICULATUM REINKE VAR. UNCINATUM REINKE UNE PHÉOPHYCÉE NOUVELLE POUR LES COTES FRANÇAISES

Pendant un séjour au Laboratoire Arago à Banyuls au mois de septembre 1957, cette petite Phéophycée a été recueillie croissant sur une feuille de *Posidonia oceanica* récoltée au fond de l'Anse du Troc. *Leptonema* était accompagné de quelques petites algues épiphytes, c'est-à-dire *Giraudya sphacelarioides* Derbès et Solier, *Asco-cyclus orbicularis* (J. Agardh) Magnus, *Acrochaetium daviesii* (Dillwyn) Nägeli, *Falkenbergia rufolanosa* (Harvey) Schmitz (Tétrasporephyte d'*Asparagopsis armata* Harvey), *Callithamnion corymbosum* (Smith) Lyngbye et *Herposiphonia tenella* (C. Agardh) Ambronn.



Le *Leptonema fasciculatum* Rke. var. *fasciculatum* a été recueilli deux fois auparavant en France, la première fois par G. et J. FELDMANN à Roscoff, poussant sur une coquille draguée de la Baie de Morlaix (G. et J. FELDMANN 1946), la deuxième fois par cet auteur, également à Roscoff poussant sur une feuille de *Laminaria saccharina* (C. van den Hoek 1958).

Les caractères du matériel de l'Anse du Troc correspondent très bien à ceux de REINKE (1889). La var. *uncinatum* est caractérisée par ses sporanges à becs orientés tous du même côté, ce qui rend le filament courbé. Les articles du filament sont larges de 7 à 9 μ , les sporanges pluriloculaires sont larges] de 12 à 14 μ . Des sporanges uniloculaires n'étaient pas observés. Chaque cellule contient 1 à 3 chromatophores en larges plaquettes irrégulièrement découpées. La var. *uncinatum* Rke. a été rencontrée aux côtes de la Mer Baltique (REINKE 1889) et sur la côte anglaise près de Gourok (NEWTON 1931).

C. VAN DEN HOEK, RIJKSHERBARIUM, LEIDEN (1)

(1) Remis le 14 février 1958.

FELDMANN (G. et J.). — Quelques algues marines de Roscoff nouvelles pour les côtes de la Manche. *Bull. Soc. Bot. France* **93**, 1946, p. 234-237.

HAMEL (G.). — Phéophycées de France, Paris 1931-1939.

HOEK (C. van den). — *Sphacelaria brittannica* Sauvageau nouvelle pour la côte française et quelques algues marines nouvelles ou rares pour la région de Roscoff. *Blumea* **9**, 1958 (sera publié).

NEWTON (L.). — A handbook of the british seaweeds — London 1931.

REINKE (J.). — Atlas deutscher Meeressalgen — Berlin 1889.

GREGARINA ORMIEREI THÉODORIDÈS 1955
(*EUGREGARINA GREGARINIDAE*)
RETROUVÉE CHEZ UN TÉNÉBRIONIDE
DE TURQUIE

Lors d'un séjour en Turquie, nous avons récolté le 23 septembre 1955 à Kolabey-Düzlugu (Anatolie occidentale) un exemplaire du Coléoptère Ténébrionide *Tentyria taurica* Tausch.

(F. PIERRE *det.*) qui, à la dissection, se montra parasité dans son intestin moyen par des Grégarines représentées par un céphalin et quelques sporadins.

Le céphalin (cf. fig.) mesure environ 140 μ ; l'épimérite consiste en un bouton hyalin; le protomérite finement ponctué est hyalin dans sa partie antérieure. Le deutomérite a un entocyte très dense constitué par de nombreux grains de paraglycogène. Le noyau ovalaire mesure une vingtaine de microns dans son plus grand axe.

Les sporadins mesurent une centaine de microns et ont un protomérite légèrement aplati, ce qui lui donne une largeur supérieure à celle du deutomérite à entocyte

Céphalin de *Gregarina ormierei* Théodoridès.

très dense.

Tous ces caractères nous permettent de rapporter cette Grégarine à *Gregarina ormierei* Théod. que nous avons décrite chez *Gonocephalum rusticum* Ol. (1) de Sète (Hérault) et dont le céphalin était inconnu.

J. THÉODORIDÈS

(1) THÉODORIDÈS (J.), 1955. — Les Eugrégarines du genre *Gregarina* parasites de Coléoptères Ténébrionides. *Ann. Parasit. Hum. Comp.*, **30**, 5-21, 7 figs.

SUR LE
LUMBRICONEREIS LABROFIMBRIATA
SAINT-JOSEPH 1888 (1)

Le 10 février 1958, au cours d'un dragage sur les fonds coralligènes du Cap l'Abeille, par 32 mètres de profondeur, j'ai récolté cette espèce d'Eunicien non encore signalée en Méditerranée occidentale. Elle a été décrite par le baron de SAINT-JOSEPH dans ses recherches sur les Annélides Polychètes des côtes de Dinard (1888). La synonymie de cette espèce est limitée à cette diagnose, aucun autre annélidologue ne l'ayant redécrite. PRUVOT, comparant les faunes de Banyuls et de Roscoff, signale l'espèce sur les côtes bretonnes (1897). FAUVEL, dans sa Faune de France des Polychètes errantes, reprend la description originale en l'abrégant et donne quelques figures de SAINT-JOSEPH (1923). Enfin CORNET et RULLIER, dans leur inventaire des Annélides Polychètes roscovites, se bornent à citer la liste comparative de PRUVOT et ne semblent pas l'avoir retrouvée eux-mêmes (1951).

Le *L. labrofimbriata* n'a, à notre connaissance, jamais été récolté en Méditerranée occidentale; ni MARION dans ses travaux sur la topographie du golfe de Marseille (1883), ni PRUVOT au cours de ses études sur les fonds de la mer Catalane (1895), ni plus récemment PÉRÈS (1951), n'ont rencontré cette espèce.

La diagnose et les figures de SAINT-JOSEPH, reprises par FAUVEL dans la Faune de France, ne correspondent pas entièrement à ce que nous avons pu observer. Cependant, le bord antérieur du labre denticulé, caractère spécifique invoqué par de SAINT-JOSEPH, ne permet pas de douter de l'identification de nos échantillons avec son *L. labrofimbriata*.

Les individus récoltés sur les fonds coralligènes étaient tous adultes, mesurant en moyenne 2 cm; le corps comptait de 65 à 80 segments, ce qui correspond bien au chiffre relevé par de SAINT-JOSEPH. La forme générale du corps, et en particulier celle du prostomium, sont aussi en accord avec la description originale. Par contre l'observation des soies nous a montré certaines différences, peu importantes d'ailleurs. Leur répartition tout au long du corps est identique; c'est-à-dire que les premiers 30 sétigères en moyenne portent un gros acicule, trois soies simples limbées, deux soies simples à capuchon et à crochets, et un très fin acicule dorsal. Dans la moitié postérieure, il y a bien un gros acicule accompagné de trois soies à capuchon et crochets, mais jusque dans les derniers sétigères, j'ai pu observer la présence du fin acicule dorsal, que de SAINT-JOSEPH ne semble pas avoir vu. D'autre part, le

(1) Remis le 5 Mars 1958.

nombre de crochets des soies à capuchon est loin d'être fixé à quatre. Il varie en réalité de trois à six, sans tenir compte du gros crochet terminant la soie.

La partie supérieure de la mâchoire est conforme à la description originale. Le nombre de dents est identique. Mais le labre présente certaines différences avec les dessins de de SAINT-JOSEPH. Les petites dents situées sur le bord antérieur du labre sont un peu moins nombreuses, et elles n'ont pas toutes l'allure de dent double observée par de SAINT-JOSEPH; d'autre part elles nous sont apparues beaucoup moins fines, plus trapues, que sur les dessins de cet auteur. Enfin, les deux pièces brunes fortement chitinisées et portant les dents, sont soutenues par un tissu encore transparent, légèrement chitinisé cependant. Le traitement éclaircissant à l'acide lactique a fait disparaître totalement ces deux grandes pièces translucides, et ceci explique peut-être que de SAINT-JOSEPH ne les mentionne pas.

Nous avons pu observer la coloration sur le vivant : la moitié antérieure du corps est d'un orangé assez vif, qui pâlit et disparaît progressivement dans la partie postérieure du corps; cette teinte fait place au vert-olive de l'intestin qui se voit par transparence. La coloration orangée de la partie antérieure du corps est identique à celle du *L. coccinea* Renieri.

Cette espèce vit profondément enfoncée à l'intérieur des blocs coralligènes, comme les *Lumbriconereis coccinea* Renieri et *funchalensis* Kinberg. Seule une asphyxie prolongée parvient à leur faire quitter leurs retraites. De SAINT-JOSEPH précise qu'il avait récolté ses échantillons dans de vieilles coquilles d'huîtres.

CORNET (R.) et RULLIER (F.), 1951. — Inventaire de la faune marine de Roscoff : Annélides. *Trav. Stat. biol. de Roscoff*, nouvelle série, **11**, suppl. 3.

FAUVEL (P.), 1923. — Faune de France : Polychètes errantes.

MARION (A.-F.), 1883. — Esquisse d'une topographie zoologique du golfe de Marseille. *Ann. Mus. hist. nat. Marseille*, **1**.

PÉRÈS (J.-M.), 1951. — Notes sommaires sur la répartition des Annélides Polychètes dans la région de Marseille. *Vie et Milieu*, suppl. **2**.

PRUVOT (G.), 1895. — Distribution des Invertébrés du golfe du Lion. *Arch. zool. exp. gen.* 3^e série, **3**.

Idem, 1897. — Fonds et faunes de la Manche occidentale comparés à ceux du golfe du Lion. *Arch. zool. exp. gen.* 3^e série, **5**.

SAINT-JOSEPH (Baron de), 1888. — Annélides Polychètes des côtes de Dinard. *Ann. Sc. nat. zool.*, 7^e série, **5**.

L. LAUBIER

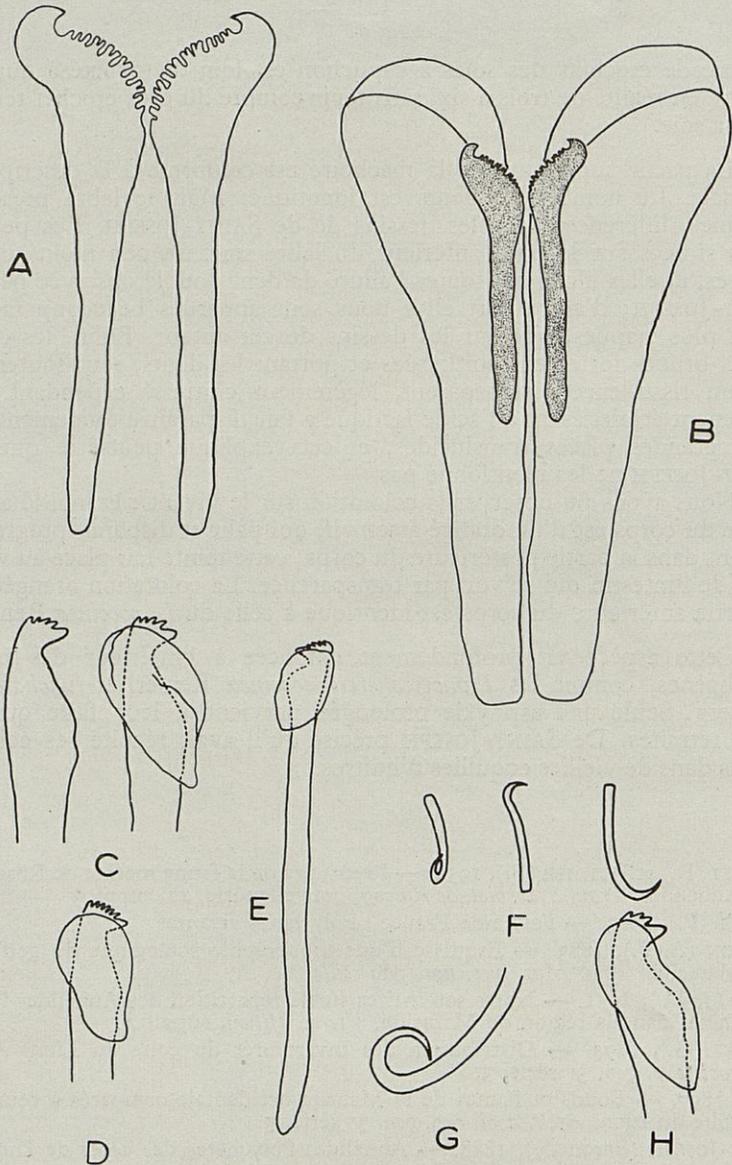


Fig. 1. — *Lumbriconereis labrofimbriata* Saint-Joseph. — A, pièces chitinisées du labre. — B, les mêmes en place sur leurs supports transparents. — C, soie à crochets, avec et sans capuchon, à trois dents au vertex. — D, soie à crochets à six dents au vertex. — E, soie à crochets à quatre dents au vertex. — F, acicules dorsaux. — G, extrémité d'un acicule dorsal. — H, soie à crochets à trois dents au vertex correspondant au chiffre donné par de SAINT-JOSEPH. — A, C, D, G, H, grossis 300 fois et B, E, et F, 150 fois.

REPTILES ET BATRACIENS DES ENVIRONS DE BANYULS

Observations du 16 avril au 6 mai 1957

a) REPTILES.

Tarentola mauritanica mauritanica (L. 1758)

Port-Bou (Fossés de la route de Figueras).

Psammodromus algirus (L. 1766)

Banyuls (Vallon du Troc).

Port-Bou (Fossés de la route de Figueras).

Psammodromus hispanicus edwardsianus (DUGÈS 1829)

Le Canet (Sables entre l'étang et la mer).

Anguis fragilis (L. 1758)

Banyuls la Madeloc (Casernement de gauche, casernement du centre).

Chalcides striatus (CUVIER 1829)

Banyuls la Madeloc (Casernement de gauche, près de l'abreuvoir)

Lacerta lepida lepida (DAUDIN 1802)

Banyuls (Casernement de gauche, casernement de droite).

Le Canet (Bords de l'étang).

Port-Bou (Fossés de la route de Figueras).

Lacerta muralis muralis (LAURENTUS 1768)

Perpignan (Route de Prades).

Port-Bou (Route de Figueras).

Forêt de Sorède (Gorges de Lavall).

Canigou (Col de Millières, 900 m.).

Col de l'Ouillat (938 m.).

Lacerta viridis subsp.

Banyuls (Vallon du Troc).

Natrix maura (L. 1758)

Banyuls (Vallon du Troc)

Le Canet (Mares aux environs de l'étang).

Forêt de Sorède (Gorges de Lavall).

Malpolon monspessulanus monspessulanus (HERMANN 1804)

Port-Bou (Fossés de la route de Figueras).

Le Perthus (Route du Col de l'Ouïllat).

b) BATRACIENS.

Salamandra salamandra salamandra (L. 1758)

Col de l'Ouïllat (938m.).

Salamandra salamandra quadrivirgata (DURINGEN 1897)

Banyuls (Casernement du centre, Fontaine des chasseurs, Vallon du Troc).

Col de l'Ouïllat.

Triturus marmoratus marmoratus (LATREILLE 1800)

Banyuls (Fontaine Saint-André, mare de la Meunière, citerne sur la route de Cerbère).

Discoglossus pictus (OTTH 1837)

Banyuls (Ruisseau de la Baïllaurie, Vallon du Troc, source ferrugineuse au pied de la cave du Mas Reich, ruisseau de la Fontaine des chasseurs).

Le Canet (Mares aux environs de l'étang).

Cerbère (Trou d'eau près du poste frontière, ruisseau de la gare, de celle-ci jusqu'à la source).

Port-Bou (Grotte à l'entrée du village, nombreux ravins à l'Ouest du village, fossés sur la route de Figueras).

Alytes obstetricans obstetricans (LAURENTUS 1768)

Banyuls (Abreuvoir du casernement de gauche, casernement du centre, jardins près de la voie ferrée).

Port-Bou (Nombreux ravins à l'Ouest du village).

Pelobates cultripipes (CUVIER 1829)

Le Canet (Sables aux environs de l'étang).

Pelodytes punctatus (DAUDIN 1803)

Banyuls (Ruisseau de la Baïllaurie).

Bufo bufo spinosus (DAUDIN 1803)

Banyuls (Ruisseau de la Baïllaurie, casernement du centre, casernement de gauche).

Bufo calamita (LAURENTUS 1768)

Banyuls (Ruisseau de la Baïllaurie, canal derrière la voie ferrée).

Hyla meridionalis (BOETTGER 1874)

BANYULS (Ruisseau de la Baillaurie, mare Reich).
LE CANET (Mares près de l'étang).

Rana ridibunda perezi (SEOANE 1885)

BANYULS (Ruisseau de la Baillaurie, Les Abeilles, canal derrière la voie ferrée).
FORÊT DE SORÈDE (Gorges de Lavall).

Rana temporaria temporaria (L. 1758)

FORÊT DE SORÈDE (Gorges de Lavall).

Le Discoglosse peint est abondant aussi bien sur le versant espagnol que sur le versant français des Albères. Les deux variétés sont présentes, la forme rayée semble être moins répandue que la forme ocellée. Pour les 24 exemplaires adultes recueillis, la «Sex-ratio» s'établit à 3×1 . L'espèce se reproduit presque toute l'année, car on observe des pontes fraîches et des têtards de tous âges. Les mâles capturés chantent jour et nuit pendant tout l'été. Leur cri ressemble étonnamment au frottement d'un câble sur une poulie.

L'alyte accoucheur abonde près de Port-Bou. Il s'agit de la race type, qui franchit donc le massif frontière, contrairement à ce qu'on admettait jusqu'à présent.

Une femelle de *Natrix maura*, capturée au Vallon du Troc, présente un mélanisme prononcé. Les macules dorsales disparaissent presque totalement, seul le damier ventral apparaît indistinctement sous le pigment.

R. DUGUY et L. PHILIPPE-KNOEPFFLER

NOUVELLE PULLULATION DE PELOBATES DANS LA RÉGION DU CANET (PYR-OR.)

Un quotidien de Perpignan signalait en date du 13 juillet 1956, qu'à l'occasion d'une forte averse, des « quantités de grenouilles étaient tombées sur Canet-Plage... Une habitante d'une villa n'entra chez elle qu'avec difficultés, les grenouilles tombées du ciel... obstruaient le passage ».

Le journal ajoutait : ce n'est pas la première fois que ce phénomène se produit en Roussillon.

Effectivement, une pullulation analogue avait été signalée par le même journal, en 1951, par nuit d'orage, sur la route de Canet à Perpi-

gnan (30 juin-1^{er} juillet), et cette pullulation avait été mentionnée par l'un de nous, au cours d'observations générales sur l'abondance exceptionnelle de Pélobates dans la région, à cette époque (*Vie et Milieu*, II. 3, 1951). Car il ne s'agit point de grenouilles, mais bien de Pelobates [*Pelobates cultripes* (Cuv.)].

Le 30 juin 1951 il avait plu dans plusieurs régions du département, et notamment dans la vallée du Tech, mais les postes d'Argelès et de Perpignan, n'avaient pas enregistré de chutes de pluie.

Nous ne pensons pas qu'une apparition aussi massive et aussi spectaculaire se soit produite entre les dates ci-dessus mentionnées, espacées de cinq années, presque jour pour jour.

C'est dans la nuit du 12 au 13 juillet 1956, qu'à la suite d'un violent orage, la route entre Canet-Plage et Canet-Village, fut envahie par ces Batraciens. Ce jour-là, la station météorologique de Perpignan-Llabanère a enregistré 21,5 mm de pluie.

Quoi qu'il en soit, vers 4 heures du matin, un chauffeur allant prendre son camion dans un garage, avait aperçu les premiers Pelobates traversant la route de l'Ouest vers l'Est. Moins d'une heure plus tard on pouvait les compter par milliers. A certains endroits les autos devaient ralentir pour ne pas dérapier sur les cadavres fraîchement écrasés de Batraciens.

Nous n'avons pu nous rendre sur place que le 18 juillet. Quelques corps aplatis se trouvaient encore sur les bas-côtés de la route, en quittant Canet-Plage vers Canet-Village. Mais la route goudronnée portait l'empreinte blanchâtre des corps écrasés dont quelques fragments étaient encore incrustés dans le sol.

Le lieu de la pullulation de 1956 correspond exactement à celui de la pullulation de 1951. D'après certains témoignages, les Pélobates quittaient les bas-fonds marécageux autrefois occupés par l'étang du Canet qui se trouvent au Nord et en contre-bas du château Sauvy, et traversaient la route Nationale dans la même direction. Ils se pressaient, particulièrement nombreux, au débouché des chemins de terre, reliant les champs à la route. Du reste, c'est là que les empreintes étaient les plus denses. Nous avons pu en compter 120 au m².

En pleine route, la moyenne des traces était de l'ordre de 20 au m². On pouvait donc compter en moyenne, et au minimum, 30 cadavres au m², sur la largeur de 6 mètres, qui est celle de la route. Toujours le 18 juillet, nous avons pu constater la présence d'empreintes des corps écrasés, sur une longueur de 2.500 km ce qui représentait, au bas mot, un total de 450.000 cadavres de Pélobates. En réalité, comme nous avons pu le noter encore peu de temps après, les empreintes s'étendaient au-delà des 2.500 km parcourus par nous le jour de notre enquête.

Nous avons recueilli 18 cadavres aplatis d'une longueur moyenne de 31,5 mm., le plus long mesurant 40 et le plus petit 24 mm. Deux spécimens présentaient encore un rudiment de caudale. Les exemplaires écrasés ramassés par nous en 1951, mesuraient de 34 à 36 mm. Aucun ne présentait de trace de caudale.

Les deux cas de pullulation (1951-1956) se sont manifestés dans des conditions identiques : nuit, orage et pluie violente. En outre, dans les deux cas, il s'agit d'une migration massive et orientée. En 1951, comme en 1956, les Pélobates traversaient tous la route Canet-Village-Canet-Plage, vers l'Est.

Selon des témoignages au sujet de migrations plus anciennes, les Pélobates qui se heurtent à un obstacle (margelles de trottoir, murs), s'entassent les uns sur les autres en une masse grouillante de plusieurs centimètres d'épaisseur, parfois jusqu'à 50 cm. Nous regrettons de n'avoir pu faire d'observations directes sur ce curieux phénomène; toutefois nous pensons qu'il n'est pas sans intérêt de le signaler à nouveau (1).

G. PETIT et H. LOMONT

(1) Les *Comptes Rendus de l'Académie des Sciences* ont publié, sous la rubrique « Météorologie » (T. 3, 1836, p. 54-55) et sous le titre « Pluie de Crapauds », l'extrait d'une lettre qu'un nommé PONTUS, professeur à Cahors, écrivait à F. ARAGO.

Cette « pluie » de crapauds eut lieu en août 1804, vers 4 heures de l'après-midi, à la Conseillère (3 lieues de Toulouse), après un violent orage. Les passagers de la diligence d'Albi à Toulouse en furent les témoins. Nous citons la partie la plus intéressante des extraits de la lettre de PONTUS; elle cadre avec les observations recueillies par nous en 1951 et 1956 : « La diligence eut bientôt atteint le lieu où le nuage avait crevé... La grande route et tous les champs qui la longeaient à droite et à gauche, étaient jonchés de crapauds, dont le plus petit avait au moins le volume d'un pouce cube, et le plus grand près de 2 pouces, ce qui me fit conjecturer que ces crapauds avaient dépassé l'âge d'un ou deux mois. J'en vis jusqu'à 3 ou 4 couches superposées les unes sur les autres. Les pieds des chevaux et les roues de la voiture en écrasèrent plusieurs milliers. Certains voyageurs voulaient fermer les stores afin de les empêcher d'entrer dans la voiture : leurs bonds devaient le faire craindre; je m'y opposai et ne discontinuai pas de les observer. Nous voyageâmes sur ce pavé vivant pendant un quart d'heure au moins; les chevaux allaient au trot. »

LES MAMMIFÈRES DES PYRÉNÉES ORIENTALES

II. — NOTES SUR QUELQUES MAMMIFÈRES PROVENANT DU MASSIF DU CARLITTE

Au cours de l'été de 1957, lors d'un bref séjour près du barrage du lac de la Bouillouse, des pièges ont pu être posés pendant une nuit, et des observations directes ont été effectuées à différentes altitudes. D'autre part, des Mammifères provenant de la même région figurent dans les collections du laboratoire Arago à Banyuls. Ils ont été recueillis au mois d'août 1950 par P. PAULIAN et de LIFFIAC.

INSECTIVORES.

Neomys fodiens fodiens, le Crossope

♀ Capturée par PAULIAN et de LIFFIAC.

♀ Capturée (1) dans un terrier le long d'un ruisseau à 2.000 m. d'altitude, le 2 juillet 1957 (2).

Sorex minutus minutus, la Musaraigne pygmée

♀ Gestante capturée le 2 juillet 1957, à 2.000 m d'altitude dans un bois de pins avec sous-bois dense, près d'un ruisseau (2).

RONGEURS.

Apodemus flavicollis flavicollis, le Mulot fauve

♀ Capturée par PAULIAN et de LIFFIAC.

♀ Gestante capturée le 2 juillet 1957, à 2.000 m d'altitude, à l'orifice d'un terrier, sur la berge d'un ruisseau.

♂ Capturé le 2 juillet 1957, à 2.000 m dans une garrigue parsemée de blocs rocheux.

Apodemus sylvaticus, le Mulot gris

♀ Capturée par PAULIAN et de LIFFIAC. Il s'agit d'un individu jeune chez lequel la teinte du pelage est incontestablement grise. Il faut pourtant noter que, chez les sujets jeunes de *Apodemus flavicollis*, la teinte est souvent nettement moins fauve que chez les adultes et, dans ce cas précis, si d'autres individus ne sont pas capturés, la présence du Mulot gris dans la région restera incertaine.

Clethrionomys glareolus vasconiae, le Campagnol roux

Cette sous espèce, caractérisée par une taille nettement supérieure à celle des *Clethrionomys* des plaines, occupe la région pyrénéenne (le type est connu de la Haute-Garonne).

♀ Capturée par PAULIAN et de LIFFIAC.

Un couple capturé le 2 juillet 1957 à l'entrée de son terrier à 2.000 m. d'altitude, le long de la berge d'un ruisseau (2).

(1) Lorsque le nom de collecteur n'est pas indiqué, il s'agit d'exemplaires capturés par nous-même.

(2) G. MILLER, dans son « Catalogue of the Mammals of western Europe » (Londres, 1912), signale la présence de cette espèce au Porté, près du col de Puymorens, à 1.600 m d'altitude.

Arvicola sapidus, le Campagnol aquatique

Des terriers et des passées fréquentées par les animaux sont visibles le long des berges surmontées d'une végétation dense. Un animal a été observé en activité le 1^{er} juillet 1957. Nous ne l'avons pas capturé et ne pouvons indiquer s'il s'agit de *Arvicola sapidus sapidus* ou *Arvicola sapidus tenebricus*. Aucun terrier n'a été observé au-dessus de 2.000 m d'altitude (2).

Eliomys quercinus quercinus, le Léroty

♂ Capturé par PAULIAN et de LIFFIAC.

♀ Capturé le 2 juillet 1957 dans un bois de pins clairs (2).

Ces relevés faunistiques, prélude à une étude plus approfondie des populations de Mammifères, montrent la richesse d'une faune montagnarde qui est favorisée par la variété des biotopes (bois, garrigues, pelouses tourbeuses, rochers).

Marie-Charlotte SAINT GIRONS